

Ecrit par le 5 juillet 2024

Vaison Ventoux vous aide à obtenir les chèques vacances offerts par la Région



La communauté de communes Vaison-Ventoux a décidé d'accompagner le dispositif de chèquiers vacances mis en place par la Région Sud. L'opération, menée en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) dans 4 départements de la Région (dont le Vaucluse) permet de bénéficier de ce 'chéquier-vacances numérique' d'une valeur de 500 €. Celui-ci est à utiliser chez les professionnels du tourisme en Région Sud lorsque ces derniers sont affiliés à l'ANCV et qu'ils ont opté pour l'option 'CV Connect'. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il s'agit de participer à la relance de la consommation et au soutien de l'activité des professionnels du tourisme.

Comment bénéficier de ces chèques de 500 € ?

Pour avoir droit à ces chèques-vacances de la Région il faut être un salarié du secteur privé ayant

Ecrit par le 5 juillet 2024

travaillé au contact du public durant la période de confinement. Il faut aussi résider dans la Région Sud et disposer d'un quotient familial CAF (Caisse d'allocations familiales) inférieur ou égal à 1 000€. Enfin, pour pouvoir l'utiliser il faut disposer obligatoirement d'un smartphone et d'une adresse électronique.

Dans ce cadre, le service numérique de la communauté de communes propose une aide gratuite pour constituer son dossier de demande sur internet. Cet accompagnement a lieu tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h au siège de la communauté de communes, 375 avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine (penser à se munir de son numéro d'allocataire CAF).

Pour les professionnels du tourisme souhaitant s'affilier à l'ANCV 'option CV Connect' afin de pouvoir accueillir les bénéficiaires de ces chèquiers l'office de tourisme de Vaison-Ventoux peut aussi vous orienter (contact : 04 90 36 02 11).

Contact : service numérique : 06 84 05 83 98 ou 04 90 36 16 29. espaces-multimedia@vaison-ventoux.fr.

Des 'chèquiers vacances' de 500 € pour secourir le tourisme

C'est un coup de pouce à l'initiative de la Région Sud qui vient de voir le jour et dont l'objectif est double : soutenir l'activité touristique régionale très fortement impactée par le Covid-19 tout en récompensant les salariés ayant travaillé au contact du public durant le confinement.

D'une valeur de 500 €, des 'chèquiers vacances' seront attribués aux salariés du secteur privé domiciliés en région Sud et bénéficiant d'un quotient familial ne dépassant pas les 700 €. Caissiers, livreurs, employés de commerces... résidant dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var et de Vaucluse pourront ainsi prétendre à ce chèque qui pourra être utilisé individuellement ou en famille pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs, entre la date de réouverture de ces établissements et la fin de l'année.

Le Département de Vaucluse, partenaire du dispositif

Les chèques devront être utilisés exclusivement dans la région au sein du réseau des professionnels inscrits à l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV), partenaire de l'opération. Dans le Vaucluse, le Conseil départemental, qui a salué le dispositif, a annoncé y dédier une enveloppe de 1 M€. A l'échelle régionale, cet engagement représente à ce jour une enveloppe globale de 10 M€ dont 4 M€ d'apport de la Région Sud, ce qui amène ainsi sa contribution au secteur du tourisme depuis le début de la crise

Ecrit par le 5 juillet 2024

sanitaire à 6,6 M€. Depuis le début de la pandémie, 98 % des professionnels du tourisme en Paca ont été directement touchés, accusant une perte estimée à 4 milliards d'euros.